ouest france

NOVEMBRE 2021

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Pascal Pavie, aventurier : « Je suis presque un père de famille normal »

Dans le cadre des actions du réseau des bibliothèques du Choletais, la bibliothèque saint-légeoise a convié l'aventurier Pascal Pavie à donner une conférence, vendredi dernier.

Comment ce goût pour l'aventure vous est-il venu ?

Pascal Pavie : « J'avais 8 ans. Un soir dans l'appartement avec mes parents, je regardais une cassette de Nicolas Vannier. J'ai rêvé du lac Baïkal et du Grand Nord. J'ai tout de suite dit : « Quand je serai grand, j'aimerais faire la même chose que lui. »»

Que développez-vous lors de vos conférences ?

« Je fais partager au public mes dix dernières années d'aventures. Je l'invite à m'accompagner sur le lac Baïkal, puis dans la chaleur de l'île de la Réunion en passant par la route du cœur que j'ai fait plus récemment. Je leur explique les défis que j'ai relevés, le côté solidaire de mes expéditions et les raisons pour lesquelles je suis engagé auprès de la Ligue contre le cancer de l'enfant. Je mets en avant le fait que le Grand Nord est un thermomètre de la nature et j'invite chaque personne à faire un geste, à son échelle, pour la protection de l'environnement. Je montre également que l'on peut réaliser ses rêves quand on s'en donne la peine. On peut le faire même si on a un travail et une famille. »

Au travers de ses conférences, l'aventurier Pascal Pavie emmène le public dans ses expéditions.

Justement, comment arrivez-vous à concilier la vie familiale, la vie professionnelle et celle d'aventurier ?

« J'ai la chance d'avoir une épouse extraordinaire qui est stimulée par mes aventures. Elle m'aide à en préparer la logistique. J'ai deux enfants, un garçon et une fille, qui sont fascinés par ce que je réalise. Je travaille dans un magasin de sport qui m'autorise à adapter mon emploi du temps à mes entraînements quatre à cinq fois par semaine. Pour ne pas impacter ma vie familiale, je le fais à des horaires où mon épouse travaille et mes enfants sont à l'école. Je limite mes expéditions à une tous les deux ans, sans qu'elles dépassent 50 jours. Je suis presque un père de famille normal. »

Le Courrier de l'ouest

2 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Coder ou créer des jeux vidéo avec Ocsigène

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène se propose de faire découvrir le logiciel Pico-8, grâce à l'association Picoscope qui pourra, si besoin, animer des ateliers pour un public de plus de 12 ans : **« Ce logiciel permet de coder des jeux vidéo à l'ancienne ou de créer ses propres jeux, ou encore de réaliser des animations vidéo spectaculaires. »**

Cet outil de programmation offre de multiples possibilités : coder, dessiner et même jouer de la musique. **« Tout est présent pour éprouver sa créativité et apprendre le codage informatique d'une manière ludique et progressive »**, souligne l'équipe d'animation du CSI.

Pour prendre rendez-vous, contacter le 02 41 56 26 10.

Saint-Léger-sous-Cholet

Le Repair café pour réparer plutôt que de jeter

Le Repair café, mis en place par le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, a pour objectif de guider les habitants de son territoire dans la réparation d'objets du quotidien, lorsque cela est possible.

Une équipe de bénévoles se mobilise ainsi chaque premier samedi du mois, au foyer des jeunes de La Séguinière. **« On découvre, on bricole, on peut même boire un café,** invite le CSI citant, par exemple, **le service à raclette qui fait sauter le compteur à l'arrivée de l'automne, le vélo qui fait des siennes après avoir beaucoup roulé durant l'été, ou encore quelques menus travaux de couture. »**.

Samedi 6 novembre, de 9 h à 12 h, Repair café au foyer des jeunes de La Séguinière. Gratuit.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un conseiller numérique au centre socioculturel

Le conseiller numérique a pour rôle d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne. **« Lors d'un rendez-vous individualisé, il répond, informe et oriente les usagers en fonction de leurs problématiques, pour faire en sorte que les habitants deviennent autonomes dans l'utilisation numérique »**, explique l'équipe du centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène.

Un conseiller numérique a rejoint le CSI depuis quelques semaines, et se déplace dans les communes du territoire (Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois et Bégrolles-en-Mauges).

Les jours et horaires d'intervention sont définis suivant un planning. Les prises de rendez-vous se font de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi, au 07 82 49 23 03, ou courriel à : numerique@ocsigene.fr

Cet accompagnement est gratuit et ouvert à tous.

ouest france

5 Novembre 2021

Le journal d'Ocsigène veut coller à ses lecteurs

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène s'inquiète de savoir si le journal qu'il édite chaque mois correspond à ce qu'en attendent les lecteurs. **« Vous convient-il ? Trouvez-vous les informations que vous souhaitez ? »**

Dans le but d'apporter des améliorations, l'équipe du CSI leur propose une réunion pour échanger sur le fond et la forme de ce support. **« L'objectif de cette rencontre est de voir si des éléments sont à améliorer ou à modifier. »** Réunion prévue **mardi 9 novembre** (lieu à définir), sur inscriptions au 02 41 56 26 10.

Le CSI rappelle par ailleurs que de mini-formations pour les parents existent depuis peu : relaxation ludique et langages des signes, notamment. Se renseigner auprès du relais petite enfance, au 02 41 56 46 94.

Découverte des musiques du monde à la bibliothèque

Gilles Turpin, de la bibliothèque de Cholet, a animé l'ouïe en voyage.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans le cadre des actions proposées par le réseau des bibliothèques de l'agglomération, la médiathèque de Saint-Léger-sous-Cholet a accueilli, jeudi, l'animation l'ouïe en voyage, avec l'intervenant Gilles Turpin.

Un périple musical aux quatre coins du monde, permettant de découvrir non seulement le son mais également les instruments, les artistes et, au passage, de tourner une page d'histoire par rapport aux origines des différentes musiques.

« Une sorte de voyage sans bouger de sa chaise », témoigne Alexandra Poirier, bibliothécaire. Inscrite dans la thématique « en voyage Simone », mise en place par le réseau des bibliothèques, l'animation est une invitation à l'évasion au travers **« des livres, la musique et les arts en général »**, assure la bibliothécaire.

ouest france

6 Novembre 2021

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Deux mille jeux en vente à la bourse aux jouets

Privée de la manifestation depuis près de deux ans, l'Association Enfance Loisirs Animation (AELA) a pu renouer samedi avec la matinée « Bourse aux jouets ». Une centaine de familles a déposé 2 000 jouets. Près de la moitié a fait le bonheur des 200 visiteurs qui ont évolué dans les allées de la salle de la Prairie.

« L'objectif est de rendre service aux saint-légeois. D'une part, les vendeurs ont la possibilité de donner une seconde vie aux jouets et, d'autre part, les acheteurs peuvent faire des acquisitions à des prix attractifs », confient les bénévoles de l'AELA. *« Je suis très contente que la manifestation soit de retour. Je viens régulièrement faire des achats qui comblent mes petits-enfants dans la période de Noël »*, souligne une mamie.

Les assistantes maternelles profitent également de ce moment pour renouveler leur parc de jeux. Les organisateurs prélèvent une quote-part sur chaque vente. Les bénéfices sont reversés aux salariés de l'AELA sous forme de chèques-cadeaux en fin d'année. L'association gère les activités liées à la petite enfance (crèche, accueil de loisirs, activités périscolaires) regroupées au sein de la maison de l'enfance. Mettre sur pied une bourse aux jouets nécessite l'implication de nombreux bénévoles. L'AELA aimerait que des têtes nouvelles viennent rejoindre l'équipe en place.

Environ 2 000 jouets étaient répartis sur les étals dans la salle de la Prairie. Près de la moitié a trouvé preneur

Le Courrier de l'ouest

7 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

L'agence Grégoire retenue pour le restaurant scolaire

Parmi trois propositions pour la restructuration du restaurant scolaire, les membres du conseil municipal ont retenu, vendredi, l'agence d'architecture Grégoire de Cholet.

Les travaux du restaurant scolaire doivent permettre d'atteindre plusieurs objectifs : remettre aux normes et augmenter le nombre de WC enfants, remettre aux normes les vestiaires du personnel, réorganiser la salle de restauration qui accueille de plus en plus d'enfants et améliorer phonétiquement, et enfin, agrandir la zone de préparation et de stockage des denrées.

Saint-Léger-sous-Cholet

Démissions

En ouverture de séance de conseil municipal, vendredi, Jean-Paul Olivarès, maire, a fait part de deux démissions au sein du conseil : « **Jean-Luc Hamard et Eric Lombard quittent le conseil pour divergences de points de vue** », a expliqué le maire sans plus de détail.

ouest france

8 Novembre 2021

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une heure pour un tour du monde à travers ses musiques

Jeudi, à la bibliothèque, les enfants et les grands-parents qui les accompagnaient ont découvert une vingtaine de pays au travers de leurs musiques

Jeudi, la bibliothèque saint-légeoise a convié les enfants âgés de 8 ans et plus à une animation proposée par le réseau des bibliothèques du Choletais : « L'ouïe en voyage ». C'est un voyage sans valise et sans moyen de locomotion que Gilles Turpin, animateur du secteur musique à la médiathèque Elie Chamard (Cholet) a proposé aux enfants et aux grands-parents qui les accompagnaient. Il suffisait de s'asseoir et de bien ouvrir ses oreilles pour partir à la découverte d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'ailleurs au travers de leurs chants et de leurs musiques. Au cours de ce tour du monde, les commentaires du guide permettaient d'en savoir un peu plus sur les traditions des pays visités, leurs genres musicaux, les artistes qui interprétaient les chants... « *Certains instruments évoquaient un rapport avec la terre, c'était assez apaisant* », confie Sandra Poirier la bibliothécaire. Cette évasion d'une heure a satisfait l'ensemble des voyageurs. Le seul petit bémol est qu'ils auraient pu être plus nombreux à embarquer.

Le Courrier de l'ouest

8 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Les commerces pourront ouvrir deux dimanches en 2022

Depuis une loi d'août 2015, la commune peut autoriser l'ouverture des commerces de détail le dimanche. Après consultation des entreprises concernées, la municipalité a proposé les dimanches 27 mars et 28 novembre 2022. Malgré une voix contre, le conseil a retenu ces dates.

« Si d'autres entreprises saint-légeoises veulent ouvrir, elles devront s'aligner sur ces dates-là », souligne le maire Jean-Paul Olivarès.

ouest france

9 Novembre 2021

Deux démissions et des dossiers

Jean-Luc Hamard et Eric Lombard, tous deux conseillers délégués, ont démissionné de leurs fonctions, a annoncé le maire en ouverture du conseil municipal, vendredi 5 novembre.

Le centre social Ocsigéne a besoin d'espace supplémentaire.

Le démoussage de l'église lui a donné un aspect totalement rafraîchi.

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 5 novembre. En début de séance, le maire Jean-Paul Olivarès a informé le conseil de la démission de Jean-Luc Hamard, conseiller délégué aux actions participatives citoyennes et de celle d'Eric Lombard, conseiller délégué à l'environnement. « *Ce sont deux départs pour divergences de point de vue* », a précisé le maire.

Commerces. Après consultation des entreprises saint-légeoises, le conseil autorise une ouverture des commerces de détail les dimanches 27 mars et 28 novembre 2022.

Mise à disposition d'espaces. Le conseil donne son accord pour mettre à disposition de l'Agglomération du Choletais (AdC) une pièce de stockage et le local de l'ancien espace jeune, accolé au bâtiment situé 18 rue d'Anjou (siège du centre social intercommunal (CSI) Ocsigène). Le parking situé devant l'ancien espace jeunes et une cour sont également mis à disposition. « *Nous devons procéder de cette façon. La compétence des centres sociaux est du domaine de l'AdC. Cette mise à disposition est consentie pour permettre au CSI d'avoir un espace plus important* », a précisé Jean-Paul Olivarès.

Restaurant scolaire. Il convient de choisir un maître d'œuvre dans le cadre de la restructuration du restaurant scolaire, qui comprend : mise aux normes et augmentation du nombre de WC enfants, mise aux normes des vestiaires du personnel, réorganisation et amélioration phonétique de la salle de restauration... Le conseil retient la proposition du cabinet Grégoire, architecte de Cholet, pour un taux de 13,07 % du montant des travaux.

Cadre de vie. Le démoussage de l'église a été réalisé. Pour la mise en place du bateau-lavoir sur l'étang, il reste à réaliser le nettoyage de la pêcherie, l'abaissement du niveau d'eau (prévu semaine 48) et la réfection des berges. « *Les plots en béton sur lesquels devait reposer le bateau-lavoir lors de l'abaissement de l'étang, ne seront finalement pas réalisés. Il sera moins coûteux et plus écologique de sortir le bateau, à l'aide d'un matériel adapté, lorsque cela s'avérera nécessaire* » précise Pascal Danieau, adjoint.

Renfort ponctuel au secrétariat. En raison de l'importance du flux postal de fin d'année, il est proposé d'ouvrir, soit un poste en CDD pour une durée de trois mois, soit un parcours emploi compétence (PEC) (contrat de 6 mois minimum avec des aides de l'État comprises entre 30 % et 80 % en fonction de la personne recrutée). Le conseil donne son accord en privilégiant dans la mesure du possible un emploi PEC.

Vie associative. Le repas des aînés est annulé. « *Nous réfléchissons à une solution alternative* », dit Claire Bimier adjointe.

Vœux à la population. La soirée est fixée au 14 janvier 2022, à 19 h à la salle de la Prairie.

Le Courrier de l'ouest

9 Novembre 2021

Location de salles : les tarifs de location en détail

Le conseil municipal a également arrêté les tarifs 2022 lors de sa dernière réunion.

Tarifs de location. Une augmentation de tous les tarifs de 2 % est proposée. « *Nous privilégions une augmentation linéaire* », précise Claire Bimier, adjointe.

Tarifs cimetière 2022. Concession enfant de moins de 10 ans, gratuite ; concession (1,40 m x 2,40 m), 65 € pour 30 ans et 86 € pour 50 ans ; columbarium, 596 € pour 30 ans ; cavurne, 221 € pour 30 ans, jardin du souvenir (plaque pendant 30 ans), 92 €.

- Pour les cours hors associations saint-légeoises (tarif 2023) : forfait de 170 € pour moins de 20 séances annuelles et de 310 € au-delà de 20 séances.

- Location salle du Petit Pré pour les particuliers saint-légeois (tarif 2023) : vin d'honneur 67 € ; la journée 148 €, deux jours 213 €. Il y a gratuité pour les associations locales (entreprises exclues).

- Salle de la Prairie (tarif 2024) : « *Le forfait ménage est obligatoire pour les particuliers. Il est facultatif pour les associations et les entreprises. Ce forfait n'exonère pas de ranger et d'effectuer un minimum de nettoyage* », indique Claire Bimier. A titre d'exemple, pour les particuliers de la commune (- 35 % par rapport au tarif de base), le prix de location est de 1 268 € pour un jour et de 1 525 € pour deux jours consécutifs.

Pour les extérieurs : 1 828 € (1 jour) et 2 224 € (2 jours) ; pour les associations locales (manifestation avec repas payant) : 480 € (1jour) et 599 € (2 jours) ; associations locales (manifestation sans repas mais avec profit) : 272 € (1jour) et 340 € (2 jours) ; association locale soirée sans profit : gratuit. Pour les trois cas précédents, le forfait ménage est de 227 €. Pour les entreprises extérieures, le tarif est de 1 201 € (1 jour) et 1 497 € (2 jours). Forfait ménage seul 273 € ; ménage + rangement 438 € ; ménage + installation 528 € ; ménage + installation + rangement 693 €.

Le Courrier de l'ouest

9 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Le repas des aînés une nouvelle fois annulé

Au vu des contaminations et des recommandations de la préfecture d'éviter les rassemblements des plus de 65 ans, la municipalité annule le repas des aînés. Elle réfléchit actuellement à une alternative.

Saint-Léger-sous-Cholet

Hausse de 2 % des tarifs municipaux

« La commission préfère une augmentation régulière chaque année plutôt que de faire un grand bon de temps en temps », explique Claire Bimier, adjointe à la vie associative et à la communication, en proposant une hausse de 2 % des tarifs municipaux. **« C'est ce que l'on pratique depuis plusieurs années »,** rappelle le maire Jean-Paul Olivarès.

Le conseil a suivi la proposition de la commission, et tous les tarifs des services communaux augmenteront de 2 % au 1er janvier 2022, à l'exception de la médiathèque où ils sont inchangés.

À propos du cimetière, déjà agrandi, Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, informe que, **« dans les 10 ans à venir, nous allons devoir avoir une réflexion pour une extension ou la création d'un nouveau cimetière. Celui-ci a été fait alors que la commune ne comptait que 700 habitants. On est aujourd'hui à 3 000, et les habitants des premiers lotissements ont aujourd'hui 80 ans ».** Le prix d'une concession pour 30 ans est porté de 64 à 65 €, celui du columbarium de 584 à 596 €, et celui d'une cavurne de 217 à 221 €.

Les tarifs concernant les locations de salle sont, quant à eux, votés pour 2023, voire 2024 pour la Prairie. **« Nous sommes obligés d'anticiper, notamment pour les mariages où les réservations se font longtemps à l'avance »,** précise le maire.

Les associations saint-légeoises bénéficient de la gratuité au Petit-Pré aux salles du pôle culturel (sauf pour une réunion politique). À la Prairie, les tarifs diffèrent selon que l'on soit Saint-Légeois ou non. Par ailleurs, le forfait ménage reste obligatoire pour les particuliers, même si les locataires doivent effectuer un minimum de rangement et de nettoyage. Il reste facultatif pour les associations.

Enfin, une nouvelle prestation installation est proposée aux entreprises (245 € en 2022, puis 250 € en 2023 et de 255 € en 2024).

Saint-Léger-sous-Cholet

De nouveaux espaces à disposition d'Ocsigène

Historiquement, le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène est né à Saint-Léger-sous-Cholet, où il a conservé son siège. Les centres sociaux étant désormais de la compétence de l'Agglomération du Choletais (AdC), la commune saint-légeoise met les locaux à disposition de l'AdC pour accueillir le CSI, soit la majeure partie du local situé au 18, rue d'Anjou.

La municipalité avait simplement gardé une pièce de stockage au rez-de-chaussée, et l'ancien espace jeunes accolé au bâtiment principal.

Ce sont ces deux pièces qu'elle a décidé aujourd'hui de mettre à disposition de l'AdC, afin de permettre à Ocsigène de bénéficier de locaux plus spacieux. Ainsi que les espaces extérieurs à l'avant et à l'arrière du bâtiment.

Rue d'Anjou, Ocsigène est hébergé dans des bâtiments communaux.

| Photo : Ouest-France

ouest france

9 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Au conseil, les raisons de deux démissions

« Une divergence de points de vue. » C'est par ces mots que Jean-Luc Hamard et Éric Lombart ont justifié leur démission. Les deux hommes, conseillers délégués à Saint-Léger-sous-Chole, ont annoncé leur démission au maire de la commune, Jean-Paul Olivarès, ce dernier l'ayant communiqué au reste de son équipe en ouverture du conseil municipal, vendredi dernier.

Conseiller délégué aux actions citoyennes participatives depuis 2020, Jean-Luc Hamard était investi dans la commune depuis 2014 et le mandat précédent. Éric Lombart, lui, était conseiller au développement durable depuis plus d'un an.

Pour ce dernier, certaines décisions étaient prises **« trop verticalement ». « Il y a une chaîne décisionnelle qui est ce qu'elle est, mais qui n'était pas ma façon de voir les choses,** argue-t-il. **Nous avions une autonomie relative dans le fonctionnement et dans certains débats. »** Il rappelle aussi qu'un autre conseiller municipal avait déjà présenté sa démission en mars 2021, **« pour des raisons similaires ».**

« Je ne suis pas fâché »

« Je pense qu'il y a eu une incompréhension entre mes attentes et les leurs vis-à-vis d'un conseiller délégué, poursuit-il. **Mais plutôt sur la forme que sur le fond, sur la manière d'arriver à certaines décisions. »**

Les conseillers Jean-Luc Hamard et Éric Lombard quittent le conseil de Saint-Léger-sous-Cholet.

| Photo : Archives Ouest-France

Le désormais ex-conseiller délégué a quitté l'équipe municipale sans amertume. **« Je ne suis pas fâché. Je souhaite que ça se passe bien et qu'ils parviennent à déployer leur programme. »**

De son côté, le maire saint-légeois ne souhaite pas s'étaler sur le sujet. **« Il y avait une divergence de points de vue »,** se contente-t-il de reprendre. Sur le site internet de la Ville, les deux hommes n'apparaissent déjà plus. Ils ne devraient pas être remplacés.

Bastien LEJOT.

ouest france

10 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Samedi, deux cents visiteurs pour la bourse aux jouets

Des passages en continu, samedi, à la bourse aux jouets. | PHOTO : OUEST-FRANCE

L'Association enfance loisirs animation (Aela) a renoué, samedi, avec sa traditionnelle bourse aux jouets et objets de puériculture, après deux ans de pause. Environ deux mille articles ont été déposés par une centaine de personnes. Et près de la moitié ont trouvé acquéreurs parmi les quelque deux cents visiteurs, salle de la Prairie, à Saint-Léger-sous-Cholet.

La bourse de l'Aela, c'est l'occasion de donner une seconde vie aux jouets avec de nouveaux enfants. Les assistantes maternelles peuvent aussi y renouveler leurs jeux.

« La partie prélevée sur les ventes par l'organisation est intégralement reversée aux salariés de l'Aela, sous forme de chèques-cadeaux en fin d'années », précisent les bénévoles de l'association qui gère les activités petite enfance (crèche, accueil de loisirs, périscolaire), regroupées au sein de la maison de l'enfance.

L'organisation d'une bourse demande un gros investissement côté bénévoles, et l'Aela souhaiterait voir son groupe s'étoffer.

Saint-Léger-sous-Cholet

Personnel renforcé ponctuellement au secrétariat

Le conseil a validé l'ouverture d'un poste en renfort ponctuel au secrétariat de mairie, pour gérer à l'accueil le flux postal plus important en fin d'année (principalement des colis). Ce poste en CDD sera de trois mois dans un premier temps, sauf s'il s'agit d'un contrat aidé dans le cadre du parcours emploi compétence d'une durée de six mois, avec une aide de 30 à 80 % selon la personne recrutée.

« On est à un an d'ouverture de l'agence postale communale. Il serait bon de savoir si le temps consacré par les agents communaux correspond à l'évaluation de La Poste et à l'indemnisation que cette dernière octroie », estime Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement. En conséquence, la municipalité va demander à La Poste les chiffres des volumes traités.

ouest france

10 Novembre 2021

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« Un arbre qui ne manque pas d'air » inauguré

Depuis près d'un an, « un arbre qui ne manque pas d'air » est implanté rue des Dames. C'est le fruit de l'imagination et du travail d'un groupe de bénévoles du Centre socioculturel Intercommunal (CSI) Ocsigène.

Samedi, les bénévoles, Jean-Marie Guérineau, le président, Lionel Neau, le directeur et toute l'équipe du CSI ont convié les Saint-Légeois à l'inauguration de l'œuvre. Jean-Paul Olivarès, le maire, accompagné d'élus était présent.

« Un arbre qui ne manque pas d'air », l'œuvre collective, imaginée et créée par les bénévoles du CSI pour symboliser ses valeurs : la tolérance, la responsabilité et la solidarité, a été inaugurée samedi.

Un lieu de rendez-vous

« Après réflexion du conseil d'administration *sur le manque de visibilité du CSI sur chacune des cinq communes de son territoire (Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet), une idée a germé sur la création d'une œuvre collective représentant le CSI et ses principales valeurs : la tolérance, la responsabilité et la solidarité* », développent les bénévoles qui ont commencé à cogiter sur le projet pour aboutir au choix de l'arbre comme symbole le plus visible et le plus représentatif pour véhiculer le message.

Tous ces bénévoles créateurs, au travers de moments de douceur (gâteaux, café...) ont donné de leur temps, émis de multiples idées, mis en commun leurs compétences et leur savoir-faire pour concrétiser le projet. « Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Rendez-les vivants » lancent les bénévoles en invitant les habitants du territoire du CSI à faire part de leurs idées et de leurs créations. « Chaque arbre peut donner naissance à un concours de dessin, des lectures à la bibliothèque sur le thème de l'arbre, la création d'un slogan, d'un poème... Il peut également constituer un lieu de rendez-vous pour des randonneurs et du covoiturage. A l'ombre de son feuillage, tous ensemble, créons des temps de réflexions et des activités intergénérationnelles ».

Le Courrier de l'ouest

11 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

L'arbre symbole de l'unité et des valeurs du centre Ocsigène inauguré

Bien décidé à donner plus de visibilité au centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, un groupe de bénévoles du CSI, issus des cinq communes couvertes par le centre, a eu l'idée de réaliser une œuvre collective pour l'identifier.

Ainsi est né *L'arbre qui ne manque pas d'air*, réalisé à partir de matériaux de récupération. Ses créateurs ont rivalisé d'astuces et partagé leurs savoir-faire pour l'ériger. Il trône désormais dans chaque commune.

Celui de Saint-Léger-sous-Cholet a été inauguré samedi dernier. Une étape de plus dans le parcours qui va conduire au 40e anniversaire du CSI, à fêter en décembre. Outre son rôle d'identifiant, cette nouvelle variété d'arbre véhicule les principales valeurs d'Ocsigène, à savoir tolérance, responsabilité et solidarité.

L'arbre d'Ocsigène a pris racine rue des Dames, à Saint-Léger-sous-Cholet. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Ces arbres peuvent donner naissance à un concours de dessins, des lectures à la bibliothèque sur le thème de l'arbre, l'écriture d'un poème incluant les valeurs du CSI, un lieu de rendez-vous pour les randonneurs ou le covoiturage, etc. Nous allons créer des temps de réflexion et des activités toutes générations confondues », assurent désormais les bénévoles.

ouest france

11 Novembre 2021

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Ils expliquent les raisons de leurs démissions

Jean-Luc Hamard et Eric Lombard, deux conseillers délégués, ont démissionné de leurs fonctions fin octobre. Ils reviennent sur les raisons de leurs départs.

Et de deux. L'article du mardi 9 novembre mentionnait dans nos pages la double démission de Jean-Luc Hamard et d'Eric Lombard, tous deux conseillers délégués, *« pour divergences de point de vue »*. L'annonce a été faite par le maire en ouverture du conseil municipal, le vendredi 5 novembre.

Légère dissension

« Dans le fond nous étions d'accord, mais la forme, c'est-à-dire la manière dont les décisions étaient prises, pouvait poser problème » expliquent Jean-Luc Hamard et Eric Lombard. Le premier était conseiller municipal depuis 2014, en charge de la participation citoyenne. Le second était conseiller au développement durable depuis mars 2020. *« Quand on arrive avec un œil neuf, on a une vision qui n'est pas forcément celle des élus en place, on peut avoir du mal à se faire entendre. La crise de la Covid n'a pas aidé à créer du lien entre les conseillers municipaux »* reconnaît Eric Lombard.

Un rôle pas toujours facile

Les deux anciens élus rappellent que le rôle de conseiller délégué n'est pas toujours évident. *« Il faut trouver sa place entre les adjoints, les conseillers municipaux... Mais j'aurais aimé que nos propositions soient davantage entendues, pas que les décisions soient déclinées à la verticale. J'ai constaté des difficultés à fédérer, à faire avancer les sujets »* explique Eric Lombard. *« Peut-être que nous aussi, nous n'avons pas su faire, toujours est-il que le fonctionnement ne correspondait pas à nos attentes »* poursuit-il.

« Nous n'étions pas force de propositions, d'où notre départ » renchérit Jean-Luc Hamard. *« Nous n'avons aucune amertume »* tiennent-ils à dire. *« Nous préférons laisser la main aux élus en place avec un souhait : qu'ils parviennent à déployer les projets »* conclut Eric Lombard. Le maire de la commune n'a pas souhaité faire de commentaires sur cette double démission.

Emmanuelle LESCAUDRON

Le Courrier de l'ouest

12 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Histoire d'une fleur ouvre son showroom

Marlène Jamain propose désormais ses compositions et décors floraux, bouquets et plantes, dans un showroom tout public, qui ouvre ce samedi 13 novembre à Saint-Léger-sous-Cholet.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Rencontre

Fleuriste, la Saint-Légeoise Marlène Jamain a démarré Histoire d'une fleur, axée sur l'évènementiel, voilà 6 ans. Avec juste un atelier de conception dans son garage et un camion pour les livraisons.

L'an dernier, la pandémie lui a fait prendre un nouveau virage : **« Pendant le confinement, j'ai eu beaucoup de demandes de particuliers, beaucoup de livraisons à faire. Juste pour faire plaisir et être présente d'une manière différente, j'ai vécu un moment exceptionnel. »**

« Un peu à l'étroit »

Ce tournant lui permet de se faire connaître sur le secteur au-delà de l'activité événementielle (mariage, séminaire, anniversaire, déco de magasin, etc.). Elle envisage alors d'ouvrir un atelier plus grand : **« Mon activité n'était pas assez mise en lumière et j'étais un peu à l'étroit. Même pour l'événement, ça ne suffisait plus. »**

Début 2021, Marlène se lance donc dans la recherche d'un local, avec comme seul impératif de **« rester à Saint-Léger »**. Et saisit l'opportunité d'un bâtiment qui se libère à l'été, rue des Métiers. Les derniers aménagements sont en cours pour faire un espace de vente-atelier tout public, **« un espace cocooning où l'on se sent chez soi »**.

Il sera ouvert : lundi et mardi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ; mercredi, de 9 h à 18 h sur rendez-vous ; jeudi, de 9 h à 18 h 30 ; vendredi, de 9 h à 19 h sur rendez-vous ; et samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous, et de 14 h à 18 h 30 sans rendez-vous.

Marlène explique ces horaires atypiques par ses activités extérieures.

Samedi 13 novembre, de 9 h 30 à 18 h 30 en continu, et **dimanche 14 novembre**, de 10 h à 13 h, ouverture découverte du showroom Histoire d'une fleur, au 12 bis, rue des Métiers, à Saint-Léger-sous-Cholet.

Contact : 06 20 62 63 82.

ouest france

12 Novembre 2021

Le renouvellement du CME, c'est jeudi 9 décembre

L'élection pour renouveler la moitié du Conseil municipal des enfants (CME) se déroulera le jeudi 9 décembre à la mairie. Mardi, Laurence Tisserond, conseillère déléguée au CME et Olivier Bâcle, adjoint à la communication et à la vie associative, ont rencontré les élèves des classes de CM1 de l'école publique des Bois et ceux de la classe de CM1-CM2 de l'école privée Saint-Charles. L'objectif était de leur présenter les modalités du scrutin et le fonctionnement du CME.

Pendant les deux années de leur mandat, les jeunes élus des deux écoles se réunissent une fois tous les deux mois, en présence des élus de la commission CME, pour discuter des projets qui les concernent et les élaborer. Pour être validées, leurs propositions sont soumises à l'approbation du conseil municipal. Laurence Tisserond et Olivier Bâcle ont mis l'accent sur la richesse de l'expérience : « *Le CME est un véritable apprentissage de la citoyenneté. Il va vous faciliter la compréhension du fonctionnement de la vie locale. Vous aidez les adultes à intégrer vos points de vue. Les liens intergénérationnels sont renforcés. Vous préparez votre engagement pour le futur* ». L'une des missions des élus consiste à retranscrire les travaux du CME à leurs camarades de classe.

Jeudi, Laurence Tisserond et Olivier Bâcle ont rencontré les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école privée Saint-Charles.

Après avoir fait un rappel des réalisations du CME depuis sa création en 2004, Laurence Tisserond et Olivier Bâcle ont abordé les modalités de l'élection. Les électeurs sont des élèves de CM1 des deux écoles. Pour présenter sa candidature, il faut également être en CM1 et posséder une autorisation des parents dont l'un des deux doit être domicilié dans la commune.

Chaque école vote séparément pour désigner ses élus (deux élus par tranche de dix élèves, soit quatre pour l'école publique et deux pour l'école privée). Les candidats conduiront une campagne électorale du 17 novembre au 8 décembre.

Le Courrier de l'ouest

13 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Des temps dédiés aux jeunes au centre Ocsigène

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène envisage de créer un espace afin que des jeunes non scolarisés puissent se retrouver et faire des activités (médias, bricolage, jeux, découvertes, etc.) afin de repartager des moments avec d'autres jeunes. Qu'ils puissent prendre du temps pour eux et avoir un lieu où ils peuvent échanger autour de leurs questionnements.

« Ces temps seront proposés en petits groupes et seront gratuits. Ils s'adresseront à des jeunes de 15 à 18 ans déscolarisés, non scolarisés ou en instruction à domicile », précisent les animateurs du CSI, qui invitent les personnes intéressées à les contacter afin de créer les groupes en fonction des jeunes ou des familles.

Par ailleurs, la branche jeunesse et famille organise des temps d'échanges entre jeunes et entre parents, puis tous ensemble, samedi 20 novembre, de 10 h à 12 h, et jeudi 16 décembre. Le lieu reste à définir.

Contact : 02 41 56 26 10.

ouest france

13 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Qui pour rentrer au conseil municipal des enfants ?

L'élection du conseil municipal d'enfants (CME), renouvelé par moitié tous les deux ans, aura lieu le 9 décembre. D'ici là, les élèves mèneront une campagne électorale jusqu'au 8 décembre. Laurence Tisserond, conseillère déléguée au CME et Olivier Bâcle, adjoint communication et vie associative, ont présenté le fonctionnement du CME, son rôle et les modalités du scrutin aux élèves de CM1 de l'école des Bois et aux CM1/CM2 de Saint-Charles.

Favoriser les rapprochements entre générations, identifier les besoins, mettre en place les projets et idées communes aux deux écoles, permettre l'apprentissage de la citoyenneté et comprendre le fonctionnement de la vie locale sont les principaux objectifs. « **Vous allez aussi aider les élus adultes à intégrer les points de vue des jeunes dans les décisions municipales** », ont-ils précisé.

Durant leur mandat de deux ans, les jeunes élus travaillent en collaboration avec la commission communication. Ils se réunissent tous les deux mois pour discuter de leurs préoccupations et élaborer des projets qu'ils souhaitent réaliser pour la commune en général et pour eux en particulier. Pour être validées, leurs propositions sont soumises à l'approbation du conseil municipal.

Pour être candidat, il faut être scolarisé dans la commune et y habiter pour être électeur. Chaque école vote séparément pour désigner ses élus (deux par tranche de 10 élèves, soit quatre à l'école publique et deux à l'école Saint-Charles).

ouest france

17 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

Toute une dynamique cycliste à retrouver

Les jeunes de l'école de vélo avec, derrière, son responsable Sébastien Naud aux côtés de Muriel Rideau, présidente. Elle est la seule licenciée du club chez les adultes. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Après presque deux années blanches, Saint-Léger-cyclisme (SLC) a repris en juin.

« Tout a été bouleversé en raison de la pandémie de Covid-19 », rapporte Muriel Rideau, présidente. Le club compte 35 licenciées cette année, dont 15 à l'école de vélo, qui s'adresse aux moins de 15 ans.

« Ils sont là pour assurer la relève, insiste la présidente, qui note cependant le départ de huit licenciés. **Trois d'entre eux ont signé dans d'autres clubs, les autres n'ont pas repris de licence. Nous sommes des compétiteurs. Nous nous entraînons pour courir et sans cela, la motivation est difficile. »**

« Nous sommes optimistes »

À l'école de vélo, les entraînements ont lieu le samedi matin. **« Trois quarts d'heure de gymkhana sur le parking des ateliers municipaux, où les jeunes travaillent adresse, mobilité et agilité avant de se lancer sur la route,** rapporte Sébastien Naud, responsable de l'école avec Cédric Blanchard. **En septembre, ils s'initieront au cyclo-cross dans les bois de la Cheminée. »**

Saint-Léger cyclisme espère **« que la dynamique se remette en route ».** Le club se projette désormais dans l'organisation du repas de la Saint-Sylvestre, sa principale source de ressources. **« Nous espérons que les conditions sanitaires resteront favorables, mais nous sommes optimistes »,** souligne Yannick Brochard, de la commission réveillon.

Le club espère aussi pouvoir coorganiser les prix cyclistes de La Séguinière et de Bégrolles (en collaboration avec les clubs locaux) et, bien sûr, celui de Saint-Léger le dernier week-end d'août, le seul maintenu en août dernier et où Bernard Roy, licencié saint-légeois, s'était distingué à la première place.

Renseignements et réservations Saint-Sylvestre, tél. 02 41 29 12 89 ou 07 68 17 27 43.

ouest france

18 Novembre 2021

Les centres sociaux initient au numérique

L'État forme et déploie actuellement, au plan national, 4 000 conseillers numériques. Quatre d'entre eux seront affectés aux centres sociaux de Cholet et de Saint-Léger-sous-Cholet pour aider ceux qui ne sont pas à l'aise avec les démarches sur internet.

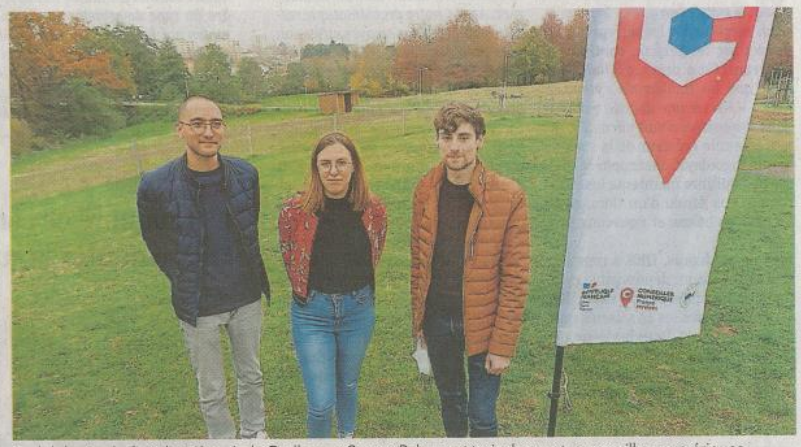

Rodolphe Pouh-Guimbretière, Jade Grolleau et Steven Rabu sont trois des quatre conseillers numériques missionnés dans le Choletais.

PHOTO : CO.-FABIEN LEDUC

Comment naviguer sur internet, déposer une annonce ou se prémunir des arnaques en ligne ? Comment utiliser une tablette pour appeler ses enfants ou ses petits-enfants en visio ? Comment installer et utiliser une appli sur un smartphone ? *« Nous allons accompagner les Choletais qui le souhaitent à faire seuls ces démarches numériques. Mais nous ne les ferons pas à leur place »*, prévient Rodolphe Pouh-Guimbretière. À 32 ans, il est l'un des quatre « conseillers numériques » financés *« en quasi-totalité »* par l'État.

Avec Jade Grolleau, Steven Rabu et un autre conseiller en cours de formation, Rodolphe est chargé de venir au chevet numérique de toutes les personnes victimes de la *« fracture numérique »*. Tous interviendront durant 18 à 24 mois dans les centres sociaux de Cholet (Le Verger, Pasteur, Planty, Horizon et K'léidoscope) mais aussi au sein d'Ocsigène à Saint-Léger-sous-Cholet et des mairies associées au centre (La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, La Romagne et Saint-Christophe-du-Bois).

Favoriser l'autonomie des débutants

L'objectif est de favoriser *« la montée en autonomie »* des internautes débutants, souvent âgés. Pour réussir ce qui peut ressembler parfois à un tour de force, les conseillers ont suivi au préalable une formation de 450 heures sur trois mois et demi. Tous ont une appétence pour le numérique et le social.

Jade Grolleau, 19 ans, a *« un diplôme dans le social et a effectué un service civique à Pôle Emploi »*. Tandis que Steven Rabu, 34 ans, revendique, lui, *« une passion pour l'informatique et le numérique »* et aidait déjà ses proches à naviguer sur internet. Comme beaucoup d'autres candidats au poste (ils étaient 18 000 pour 4 000 postes en France), Rodolphe en a profité pour se reconvertir : *« Je travaillais dans le commerce et je recherchais du sens dans mon quotidien, c'est pourquoi j'ai candidaté. »*

Si l'idée est de recevoir les personnes dans *« un endroit neutre »* comme les centres sociaux, Rodolphe précise que pour Ocsigène et sa zone rurale, il n'hésite pas à se déplacer à domicile en cas de problème de mobilité. Mais jamais plus d'une heure, *« au-delà, c'est trop dense et contre-productif. Il vaut mieux se revoir plusieurs fois. »* Une fois identifiée la problématique, il ajuste donc les rendez-vous, *« jusqu'à huit séances ou plus s'il le faut. »*

Les directeurs des centres sociaux précisent bien que cet accompagnement s'additionne aux actions de soutien déjà mises en place dans chacun des centres. Et Rodolphe Pouh-Guimbretière d'insister : *« Il n'y a pas de questions bêtes, pas d'a priori. C'est ouvert à tous les publics, adhérents ou pas aux centres sociaux, sur rendez-vous ou pas, et c'est gratuit. »*

Fabien LEDUC

À Cholet, les prises de rendez-vous sont à effectuer directement auprès des centres sociaux. Pour le centre Ocsigène, Rodolphe Pouh-Guimbretière est joignable au 07 82 49 28 03.

Le Courrier de l'ouest

18 Novembre 2021

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Top départ à la bibliothèque pour le voyage lecture

Pour les élèves des classes de CE1 et de CE2 de l'école publique des Bois, le voyage lecture, proposé par le réseau des bibliothèques du Choletais, a été lancé vendredi 19 novembre à la médiathèque municipale saint-légeoise. Le thème de l'année « Slow Livres » invite les participants à prendre le temps de la réflexion avant d'agir.

« Après la période que nous venons de vivre, il est important de se retrouver ensemble et de regarder autour de soi pour consacrer du temps à la découverte de ce qui nous entoure », indique Alexandra Poirier, bibliothécaire.

Pour guider leur périple, les enfants disposent dans un premier temps d'une série de onze livre. Chacun d'eux a été mis en scène avec talent par Céline et Marie-Laure, les animatrices du réseau des bibliothèques. Le contraste entre la rapidité de l'une et la zénitude de l'autre mettait en évidence l'objectif recherché au travers du thème.

Les enfants des classes de CE1 et de CE2 se sont succédé vendredi 19 novembre à la médiathèque municipale de Saint-Léger pour prendre le départ du voyage lecture.

Les enseignantes sont reparties avec l'intégralité des ouvrages dont les enfants découvriront successivement le contenu en classe et à la maison.

L'arrivée de cinq nouveaux livres au printemps constituera la seconde escale d'un voyage qui prendra fin en mai 2022. Une fois arrivés à cette échéance, les enfants des classes de plusieurs écoles interpréteront, à l'occasion d'un spectacle, les livres choisis par chacune des classes.

Le Courrier de l'ouest

22 Novembre 2021

La médaille de la Ville pour les jeunes élus

Ethan, Tessa, Hugo et Maxence, ainsi que Suzanne et Gustin (absents), ont reçu la médaille communale au terme de deux ans de mandat. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Une réunion du conseil municipal d'enfants (CME) marquait, samedi, une fin de mandat pour six d'entre eux. En effet, le CME est renouvelé par moitié tous les deux ans. Ils ont été remerciés pour leur investissement, et ont reçu la médaille de la Ville remise par le maire Jean-Paul Olivarès et Laurence Tisseron, conseillère déléguée au CME.

Devant leurs parents, les enfants et leurs encadrants ont dressé le bilan positif de ces deux années. Soulignant **« une première année particulière »**. Ils ont en effet déploré la période de confinement qui ne leur a pas permis de mener à bien tous les projets envisagés. **« Seul le projet d'arrachage des acacias (réel problème pour les vélos des enfants), remplacés par des arbres fruitiers, a pu voir le jour »**, rappelle la référente.

Une reprise appréciée

2021 a été plus prolifique. Les enfants ont participé à une collecte de déchets, à la réalisation d'une boîte à livres, à l'accueil des nouveaux Saint-Légeois, à la cérémonie du 11-Novembre, à la soirée ciné et enfin, à l'écopâturage, le gros projet qui va bientôt voir le jour.

Malgré les difficultés liées à la pandémie, tous avouent être **« ravis de ce que cet engagement leur a apporté »**. **« Même si tout n'a pas pu se faire, j'ai découvert plein de choses et je me suis fait plaisir »**, note ainsi Ethan. Même message pour Hugo, Tessa et Maxence, ajoutant : **« On a appris à prendre la parole devant des adultes. »** Exercice pas si simple à cet âge-là !

« Une aventure très riche »

« Peut-être vous servirez-vous de cette expérience dans votre vie future », leur suggère LaurenceTisseron. **« De quoi créer des vocations pour s'investir dans sa commune par la suite, y compris sur le plan associatif »**, complète Jean-Paul Olivarès. Rappelant que le CME, qui date de 2005, **« est désormais bien ancré. À chaque élection, de nombreux candidats veulent participer à cette belle aventure dont les anciens élus, aujourd'hui dans la vie active, se souviennent encore pour y avoir vécu deux années très riches ».**

Et le maire de conclure, comme un hommage à la jeunesse : **« Les enfants sont très intéressés par l'environnement, la sécurité... Sans regard pollué. Leur réflexion est souvent vraie et, à bien des égards, plus juste que la nôtre. Il faut savoir écouter l'avis des enfants. »**

ouest france

23 Novembre 2021

Une soirée cinéma au profit de la SPA

Le pop-corn préparé par les jeunes élus et les friandises ont été prisés lors de la soirée cinéma organisée par les élus du Conseil municipal enfants (CME) vendredi dernier. Les organisateurs ont eu une pensée émue pour leurs camarades de l'école privée Saint-Charles au moment de la présentation de la soirée. Ces derniers étaient pour la plupart absents en raison de quelques cas de Covid-19 au sein de l'école (fermeture de classes). Les bénéfices de la séance seront versés au refuge SPA de l'Espérance, à Cholet.

Les jeunes élus ont proposé du pop-corn à la soirée cinéma.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

CME : six élus en fin de mandat médaillés

Les jeunes élus sortants ont reçu une médaille des mains du maire.

Samedi dernier, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont retrouvé Laurence Tisserond, conseillère déléguée, Claire Bimier, adjointe, Nathalie Caillaud et Laëtitia Coulonnier, conseillères municipales, à la salle du conseil de la mairie. Il s'agissait de la dernière réunion pour Suzanne, Tessa, Ethan, Hugo, Maxence et Gustin, qui arrivent au terme de deux années de mandat.

La séance a commencé par une rétrospective des actions de l'année. Les élus adultes ont fait une petite mise au point sur la boîte à livres en place à côté de l'étang : « *Elle est très appréciée Nous remarquons que les revues pour enfants sont souvent absentes. Quand vous prenez un ouvrage, il faut penser à le remplacer pour assurer une rotation continue* ».

Après la soirée cinéma de la veille (vendredi), l'heure était au bilan. « *Malgré une baisse du nombre de spectateurs, la séance a permis de dégager un bénéfice de 300 €* », informe Laurence Tisserond.

Comme les jeunes élus l'avaient décidé lors des votes des projets, le bénéfice sera versé à la SPA.

Pour leur dernière séance, les conseillers sortants ont livré leurs impressions sur les deux années de mandat. « *Grâce à cette expérience, j'ai fait beaucoup de découvertes intéressantes. Je remercie ceux qui m'ont permis de la vivre* », confie Ethan.

Une fois le conseil terminé, les jeunes élus et leurs parents se sont retrouvés dans la salle de cérémonie pour la remise des médailles aux conseillers sortants. « *Depuis sa création en 2004, le CME voit un nombre croissant d'élèves se porter candidats chaque année. Cette riche expérience est un vrai moteur pour créer des vocations au service de la vie associative. Je suis toujours surpris de voir à quel point les enfants sont sensibles à l'environnement et à la sécurité. Le regard des enfants moins pollués que celui des adultes est à bien des égards plus juste* », développe Jean-Paul Olivarès, maire.

Le Courrier de l'ouest

24 Novembre 2021

Saint-Léger-sous-Cholet

L'heure des bilans au conseil d'enfants

« C'est un CME de bilans aujourd'hui », lance Laurence Tisserond, conseillère déléguée au conseil municipal d'enfants (CME), devant les jeunes élus réunis en séance, samedi. Et malgré le Covid-19 qui a ralenti les projets 2020, enfants et adultes considèrent **« plutôt positif le bilan des actions plus abouties en 2021 »**.

Concernant l'écopâturage, dont le coût annuel sera d'environ 1 500 €, l'installation des clôtures est prévue la troisième semaine de janvier, si la météo le permet, et les animaux devraient être là au printemps.

La boîte à livres est bien fréquentée. **« Elle contient aujourd'hui beaucoup de livres pour adultes »**, fait remarquer Laurence Tisserond, précisant avoir ajouté quelques ouvrages jeunesse. Elle invite les jeunes à **« remettre un livre lorsqu'ils en prennent un, afin que ceux-ci tournent. Il faut aussi que vous le disiez autour de vous »**.

Au final, les jeunes conseillers sont très satisfaits. Seul bémol, les comptes rendus du CME ne sont plus régulièrement lus en classe auprès de leurs camarades (électeurs). Ce qui devrait rapidement être résolu avec les institutrices.

Place désormais au renouvellement de six jeunes élus, au terme de deux ans de mandat. Les prochains candidats (21 à l'école des Bois et 8 à Saint-Charles), dont le nom est déposé en mairie, sont déjà entrés en campagne !

ouest france

25 Novembre 2021